

LES ARCADES DE PERNES



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 22 octobre 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte en date du 17.10.2024 établi par Me CHARTON Sylvia Notaire à MAZAN (Vaucluse) 374, La Venue de Carpentras, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : société civile immobilière

Dénomination sociale : LES ARCADES DE PERNES

Capital social : 1 000 euros

Siège social : SAINT DIDIER (84210) 386 chemin de Saint Geniez

Objet social : l'acquisition en état futur d'achèvement ou achevés l'apport la propriété la mise en valeur la transformation la construction l'aménagement l'administration la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Cession de parts sociales : Les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous seing privé. Toutes les cessions de parts quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés

Gérance : Mme Aude VALLATA demeurant à SAINT DIDIER (84210) 386 chemin de Saint Geniez

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON

Mention sera faite au RCS de AVIGNON